



Denis Lazure
Député de La Prairie

Québec, le 22 juin 1992

Monsieur Jean-Guy Labrosse
Comité des orphelins et orphelines
institutionnalisés de Duplessis
2683, boul Rosemont
Montréal (Québec)
H1Y 1L3

Cher Monsieur Labrosse,

Pour faire suite à votre appel téléphonique, il me fait plaisir de mettre par écrit les prises de position exprimées par le député de Gouin, monsieur André Boisclair, et moi-même lors d'une rencontre tenue avec vous et plusieurs "enfants de Duplessis" à l'Assemblée nationale, il y a quelques semaines.

Notre Parti est d'avis que les enquêtes en cours doivent être accélérées et être tenues non seulement dans le territoire de la CUM mais pour l'ensemble du Québec, comme le demandait d'ailleurs le député Boisclair au ministre Ryan.

De plus, nous pensons que des experts neutres devraient étudier chaque plainte déposée par un "enfant de Duplessis" afin de déterminer quels sont ceux et celles qui ont droit à une compensation financière.

Notre société comprend mieux, depuis quelques années, que plusieurs d'entre vous avez été victimes, parfois de mauvais traitements mais surtout d'une grande négligence de la part des autorités politiques, professionnelles et administratives et que dans de nombreux cas, cette négligence grave a empêché le développement harmonieux de chacune de vos vies!

Je vous félicite pour le courage et la persévérance que vous affichez dans votre lutte et veuillez accepter l'expression de mes bons sentiments.

Denis Lazure
Porte-parole de l'Opposition officielle
pour les personnes handicapées

c.c. M. André Boisclair, Député de Gouin

Hôtel du Parlement
Bureau 2.42
Québec (Québec)
G1A 1A4
(418) 644-5908
Télé.: (418) 643-2957

C.P. 39
St-Constant (Québec)
J5A 2G1
(514) 638-4262
Télec.: (514) 638-4256

ASSEMBLÉE NATIONALE

Denis Lazure
Député de La Prairie

Québec, le 8 septembre 1992

Monsieur Marc-Yvan Côté
Ministre de la Santé et des
Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy
15e étage
Québec (Québec)
G1S 2M1

OBJET: Comité des orphelins et orphelines
institutionnalisés de Duplessis (COOID).

Monsieur le Ministre,

Vous avez récemment reçu de monsieur Jean-Guy Labrosse une lettre demandant une rencontre entre vous et votre collègue de la Main-d'oeuvre, d'une part et les représentants du «Comité des orphelins de Duplessis», d'autre part.

Je désire, par la présente, appuyer la demande de monsieur Labrosse, car j'estime qu'il est important que les porte-parole de ce comité aient l'occasion de faire valoir, auprès de vous et de votre collègue, les motifs qui sous-tendent leur campagne visant à obtenir une réparation équitable pour ceux et celles qui ont été brimés dans leur développement.

Acceptez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes bons sentiments.

Le porte-parole de l'Opposition officielle
pour les personnes handicapées,



DENIS LAZURE

c.c.: M. André Bourbeau, ministre de la Main-d'oeuvre;
M. Jean-Guy Labrosse, responsable des relations publiques du COOID;
Mme Louise Harel, députée de Hochelaga-Maisonneuve et porte-parole de l'Opposition en matière de Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu;
M. Rémy Trudel, député de Rouyn-Noranda/Témiscamingue et porte-parole de l'Opposition officielle en matière de santé et de Services sociaux.

Hôtel du Parlement
Bureau 226

C.P. 39
St-Constant (Québec)
J5A 2G1
(514) 638-4262
FAX: (514) 638-4256



Denis Lazure
Député de La Prairie

Québec, le 28 mars 1995

Monsieur Jean-Guy Labrosse
7505, Avenue Curé Paré #12
Chersey (Québec)
J0K 3K0

Cher Monsieur Labrosse,

Suite à notre rencontre, j'ai examiné attentivement le dossier que vous m'avez confié et que je vous retourne par courrier recommandé.

Ce qui m'impressionne chez vous c'est le fait que malgré tant d'expériences pénibles et déchirantes, vous avez quand même pu vous débrouiller suffisamment pour gagner votre vie honorablement durant plusieurs années.

À l'examen de votre dossier, il est clair que les autorités hospitalières et médicales vous ont accolé des étiquettes diagnostiquées souvent contradictoires et inexactes; il s'agit là d'injustices graves et vous avez raison de demander réparation.

Tel qu'entendu, j'entre en communication avec monsieur Bruno Roy en espérant qu'il sera possible d'avoir une rencontre avec lui, vous et moi et madame Caron si elle est disponible.

Avec l'assurance de mes sentiments dévoués.

Denis Lazure
Président de la Commission des Affaires sociales

c.c. Mme Jocelyne Caron, députée de Terrebonne
M. Bruno Roy, président, Union des écrivains du Québec

P.j.